

Maroc : Liberté provisoire pour le fan du Barça

30/10/2008

La défense du jeune tagueur, accusé de crime de lèse-majesté, est composée de Me Laïmani, l'avocat de la famille, et Me El Ghalloussi, au nom de l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH), rapporte le quotidien Le Soir dans son édition du 30 octobre.

Toujours selon le quotidien, Yassine partageait sa cellule avec 91 détenus de droit commun. Il se serait plaint des « conditions sanitaires déplorables » ainsi que du « mauvais traitement infligé par les gendarmes ».

Mais l'affaire du supporter du Barça prend une autre tournure aujourd'hui. La version selon laquelle il aurait tronqué la devise nationale ne serait plus valable aujourd'hui. En effet, ce serait une insulte directe à la personne du Roi qui lui aurait valu un détour par la case prison.

Ce jeune champion du Maroc de karaté aurait tagué sur un mur, et non sur un tableau d'école. Ledit mur aurait été repeint la nuit même. Commence alors l'enquête de la gendarmerie royale, qui finit par mettre la main sur celui qui aurait offensé la personne du Roi.

Pour l'instant, nous attendons le rapport de la section de Marrakech de l'AMDH pour confirmer ou infirmer les faits. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que nous parlons ici d'un lycéen censé passer son baccalauréat cette année, et n'ayant aucune appartenance politique.

Selon la défense, Yassine aurait été arrêté le 21 septembre, pour ensuite être jugé le 29 du même mois. Il n'y aurait donc pas eu de jugement expéditif. L'information n'a pas encore pu être confirmée.

Nezha Maachi
Copyright Yabiladi.com

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=societe&id=2827>